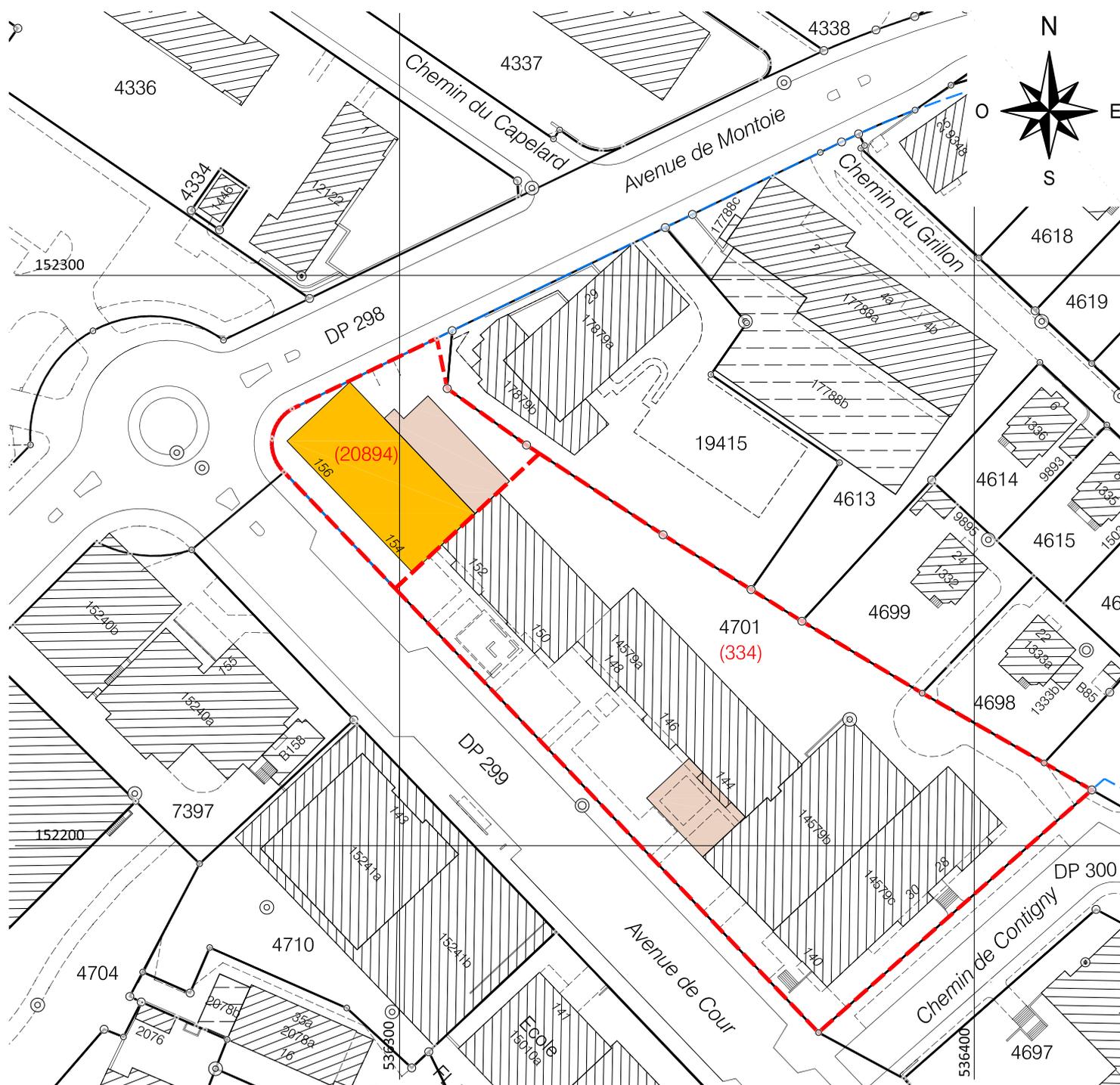


Adaptation du droit de superficie distinct et permanent no 334

Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent



PREAVIS N° 2017 / 11 - 30.03.2017

1:1000

-  Périimètre du DDP 334 modifié, surface de 5'212 m²
-  Périimètre du futur DDP 20894, surface de 1'055 m²
-  Nouveau bâtiment projeté, construction en surface
-  Nouveaux bâtiments projetés, constructions en sous-sol
-  Limite des constructions

Lausanne

direction du logement,
de l'environnement
et de l'architecture

secrétariat général et cadastre